



Déclaration CTA du 21 janvier 2019

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs,

Je commencerai cette déclaration, au nom de l'UNSA Education, par l'expression de vœux pour cette nouvelle année.

Gilet jaunes, stylos rouges... Cette nouvelle année démarre avec la multiplication des contestations. A force, de vouloir se passer des corps intermédiaires, l'exécutif se trouve en prise direct avec une grogne radicale à laquelle il semble impossible de répondre. Ces mouvements nous interrogent aussi, nous, syndicats.

Je nous souhaite à toutes et tous que l'année 2019 soit celle d'un dialogue social rénové qui renforce notre démocratie.

Ces vœux, je les souhaite au nom des enseignants, mais également des personnels de direction, administratifs, techniciens, infirmiers, médecins scolaires, assistants sociaux, psychologues, inspecteurs, CPE, AED, AESH ... qui constituent notre Ministère.

Merci, Monsieur le Recteur, de rappeler à notre Ministre qu'il n'est pas seulement Ministre des professeurs.

Nous installons aujourd'hui un nouveau CTA issu des élections professionnelles. Dans un contexte d'augmentation de la participation des personnels de l'Education Nationale, qui témoigne de l'attachement à la représentation syndicale, l'UNSA Education conforte son implantation académique avec plus de 27% des voix. Nous rassemblons autour de notre projet éducatif progressiste et innovant de plus en plus de personnels. C'est ce projet que nous porterons dans les différentes instances.

L'UNSA Education rappelle toute l'importance qu'elle attache aux instances de dialogue social, qui traduisent le droit de participation des agents publics défini à l'alinéa 8 du préambule de la constitution et dans l'article 9 du statut général de la fonction publique.

Elle rappelle également, que ces instances sont consultatives et permettent de vérifier que le droit de chacun est respecté avec équité.

Définir un nouveau modèle de dialogue social ne peut pas se traduire par une détérioration des droits des agents publics.

Ce CTA est aussi celui de la répartition des moyens dans le cadre de la préparation de la rentrée 2019.

Concernant les personnels dits « non enseignants » qui ont tout leur rôle à jouer dans l'ambition que l'UNSA Education porte pour l'Ecole de la République, nous dénonçons les suppressions de postes d'administratifs et la politique de redéploiement qui prévaut pour tous.

Concernant le 1^{er} degré, avec 94 emplois, malgré une baisse démographique, la dotation ne permettra pas à la fois de répondre aux priorités ministérielles et aux besoins identifiés sur le terrain :

- achever le dédoublement voulu pour les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- préserver et structurer l'offre éducative en milieu rural ;
- améliorer les conditions d'enseignement en maternelle où les classes sont très souvent surchargées au regard des enjeux de réductions des inégalités dès le plus jeune âge ;
- consolider les Rased ;
- avoir des marges pour avancer sur la direction d'école inscrite à l'agenda social à la demande du SE-Unsa.

Concernant le second degré, l'UNSA Education dénonce l'affichage en trompe-l'œil où le Ministère tente un tour de passe-passe pour dissimuler la suppression de 2085 emplois qu'il convertit en heures supplémentaires. Pour notre Académie, c'est ainsi que 66 suppressions d'emplois se cachent dans les documents préparatoires.

L'UNSA Education le redit : les heures supplémentaires et les postes ce n'est pas pareil, ni pour les élèves, ni pour les professeurs. Ces mesures vont mettre encore un peu plus sous pression les établissements alors que les enseignants ont exprimé leur opposition aux heures supplémentaires imposées au travers de la pétition lancée par le SE-Unsa en septembre.

Nous regrettons que l'exécutif n'ait pas assumé pleinement ses décisions budgétaires lors de sa communication publique de la répartition des moyens aux académies.

Ce n'est pas cela l'Ecole de la confiance !

La suppression des emplois va mettre les établissements de notre académie sous une pression intenable. En effet ils devront à la fois accueillir 2835 élèves de plus qu'à la rentrée 2018 et mettre en œuvre des réformes structurelles importantes comme au lycée général et technologique ou dans la voie professionnelle.

Pour l'UNSA Education, modifier et élargir l'offre de formation pour chacun des élèves sans dégrader les taux d'encadrement, préserver les nécessaires groupes à effectifs réduits et l'accompagnement personnalisé tiendra de la quadrature du cercle. La martingale des heures supplémentaires se heurtera aux contraintes organisationnelles et humaines.

En conclusion, Monsieur le Recteur, l'UNSA Education dénonce à nouveau le retour des suppressions d'emploi qui hypothèquent l'avenir des écoliers, collégiens, lycéens d'aujourd'hui.

L'égalité des chances, elle ne sera pas au rendez-vous de la rentrée 2019 !

*Pour les élus UNSA Education au CTA,
Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire Régionale*



UNSA Education Aquitaine 33bis rue de Carros 33800 BORDEAUX

• Tél. : 05.57.59.00.38 • bordeaux@unsa-education.org